

LA MAÎTRISE D'OUVRAGE COMMUNALE DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Tables rondes

Aider les Communes à prioriser les actions à mener

PLEA – Plan local Eau et Assainissement

- ▣ connaître la réalité de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement (les ouvrages et leurs niveaux de fonctionnement, la demande des usagers, etc.)
- ▣ définir les actions à mener en priorité pour améliorer la situation (plan d'action)
- ▣ mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires à l'intervention (programme d'investissement)

Aider les Communes à prioriser les actions à mener

- Matthieu Jost, Croix Rouge Française – L'élaboration PLEA des Communes du Tanout
- Dodo Abdou Ouhou, Ville de Tahoua – La Stratégie Municipale Concertée de Tahoua
- Mélanie Céran, CG94 – Accompagner la Ville de Zinder à analyser la situation, planifier et suivre les actions

Les ambitions du projet

- Renforcer le dispositif de maîtrise d'ouvrage communale dans le domaine de l'eau et l'assainissement
- Amener la société civile et les communautés à s'impliquer effectivement dans la décentralisation de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Les partenaires impliqués

- Croix Rouge Nigérienne
- Ministère de l'Hydraulique (Direction Régional de l'Hydraulique de Zinder)
- Les communes rurales de Dogo-Dogo, Bandé, Wacha, Falenko, Gangara, Tarka et Ollelewa et les communes urbaines de Tanout et Magaria.

Les activités réalisées et à venir

- **Formation à la MOC** (Communes, STD, AUSPE, autorités administratives et coutumières, la CRF/CRN) et **réalisation de la première partie des PLEA** (Plans Locaux Eau Assainissement) pour 2015, état des lieux et fixation des priorités.
- A réaliser : *Mise en place et renforcement des capacités des CVS, CGPE, signature des conventions de partenariat avec les communes, plan d'investissement communal, élaboration de plan de communication.*

Projet actuellement partiellement financé sur 4ans (→Jan 2016) par l'UE portant sur 48 infrastructures hydrauliques, 3000 latrines familiales et 150 latrines scolaires bénéficiant à 42 000 personnes.

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE HYGIENE ET ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE ZINDER

Contexte local : Accès insuffisant à l'assainissement, les autorités locales ont des moyens humains et matériels limités, population peu sensibilisée et dans l'incapacité d'assurer l'entretien et la maintenance des systèmes d'assainissement.

Partenaires: Ville de Zinder, AESN, le SIAPP, Ps-Eau, Ville d'Auch MAE (acquis) ou UE (En attente d'une réponse)

Les groupes cibles: Les élèves des ES, les agents communaux et usagers des mairies et de l'Hôtel de ville, des marchés et des gares routières, les agents d'assainissement, les ménages pauvres du quartier de Garin Malam, les acteurs économiques, les groupements de femmes, le pôle éducateur de chaque établissement. Bénéficiaires finaux: La population de Zinder

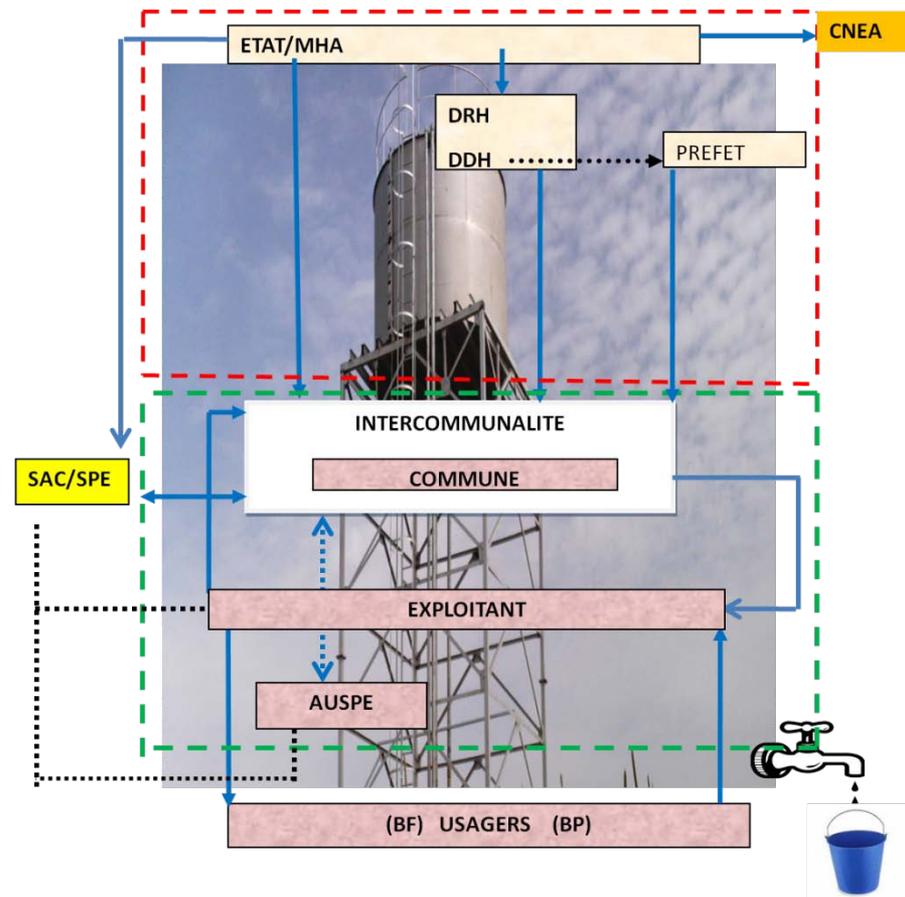
Durée de l'action: 36 à 60 mois Budget de l'action: Entre 1 305 000 et 3 206 000

Articulation: Améliorer l'accès à l'assainissement, renforcement des capacités locales, sensibilisation de la population, stimulation des OP et des ménages, capitalisation et diffusion de l'expérience

Accompagner les Communes à gérer et suivre les services E&A

Garantir le bon fonctionnement des ouvrages :

- ❑ L'accès effectif des ouvrages et leur bonne utilisation par les usagers,
- ❑ L'entretien et la maintenance des ouvrages
- ❑ Le recouvrement des coûts de fonctionnement



Accompagner les Communes à gérer et suivre les services E&A

- Laurence Teissier et Hilaire Dongobada, Eau vive – Appuyer la structuration du service et la gestion des ouvrages d'eau potable
- Sitou Aboubacar, Ville de Tessaoua - Suivre la gestion des latrines publiques déléguée à un opérateur privé
- Bernard le Pivain, SEVES - Mettre en place une Structure d'Appui Conseil au Service Public de l'Eau (SAC/SPE) dans la région de Maradi

Service intercommunal d'EPA dans le canton de Kornaka - Niger

- 5 Communes du canton, regroupées dans au sein de l'Association des Communes du Canton de Kornaka (ACCK)
- Une habitude de fonctionner ensemble depuis de nombreuses années: *mutuelle intercommunale de crédit; radio intercommunale*

Programme:

- **Structuration et gestion du service intercommunal E&A**
 - Cadre de concertation intercommunal
 - Structuration et suivi SIEPA
 - Tarification de l'eau
 - Renforcement des capacités des élus et techniciens
- **Renforcement des capacités des opérateurs locaux d'EPA**
 - Fonds de Réparation des Pompes à motricité humaine
 - Dépôt de pièces détachées
- **Réalisation d'infrastructures**
- **Mise en place de structures de gestion au niveau villageois: CPE, ASUEP**



Optimisation du Service Public de l'Eau dans la région de Maradi



Localisation : Région de Maradi , Niger, **Durée de l'action** : 42 mois **Budget** : 1 000 000 €

Acteurs associés : *partenaire financier* : SEDIF - *partenaires techniques* : SAC SPE - *partenaire institutionnel* : communes de la région en tant que maître d'ouvrage,

Bénéficiaires : 156 villages équipés de mini système d'AEP et non suivi par le SAC/SPE - soit une population de 335.000 personnes

Contexte : Toutes ces mini-AEP de la région ont bénéficié de l'intervention de projets pour la mise en place des infrastructures et des mécanismes de gestion. Pourtant, leur pérennité n'est pas garantie à ce jour à cause de problèmes de gestion ayant pour conséquence des dysfonctionnements techniques. Les investissements initiaux réalisés risquent de rester vains.

Descriptif de l'action : consolidation de la gestion des 156 mini systèmes d'AEP par la restructuration du SPE et l'intégration de ces systèmes au dispositif du suivi du SAC/SPE.

- **Volet 1 : Intermédiation sociale (animation) pour réorganiser le Service Public de l'Eau**

Mise en place de la nouvelle organisation (Clarification des rôles AUSPE/Exploitants, Contractualisation). Rattachement des centres au SAC/SPE et renforcement des capacités des acteurs du SPE .

- **Volet 2 : Réalisation de travaux d'extension/réhabilitation pour optimiser le SPE**

Réhabilitation des équipements d'AEP des centres en difficultés de fonctionnement technique. Pour la mise en œuvre des travaux, l'approche impliquant un investisseur exploitant est privilégiée.